



Communiqué de presse
Circonscription Modem Lamballe Loudéac

Lamballe le 18 septembre 2009

De rendez-vous annulé en prises de positions interchangeables des services de l'état, le sol se dérobe sous le sabot de nos chevaux.

La solution passe pourtant nécessairement par un engagement collectif et solidaire.

Anne-Marie Crolais, Conseillère Régionale Modem, très impliquée attend plus que des paroles. Elle attend des actes clairs, cohérents et pérennes de la part des pouvoirs publics sur une évolution équine professionnelle et touristique.

Depuis plusieurs années dans un effort constant jamais démenti les élus locaux ont su trouver des solutions innovantes à la mesure de cet enjeu. Depuis autant de temps, les services publics ont tenté de rayer de la carte les haras de Lamballe et d'Hennebont au nom du sacro-saint adage de l'immédiate ultra rentabilité.

Or, le Modem croit en l'avenir de ces deux haras qui ont justement travaillés en complémentarité afin de répondre à une préoccupation culturelle et économique.

Les retombées touchent tous les secteurs : tourisme, sport, commerce, cliniques vétérinaires...

Nous lamballais revendiquons notre attachement au haras de lamballe. Il est notre identité, notre petite part de bonheur en commun, notre vivre ensemble.

Et nous savons qu'il n'a pas encore fini de nous étonner !

Isabelle Rio
Circonscription Modem Lamballe Loudéac